COMPOSITION

La France dans la mondialisation (2/2) : Paris, ville mondiale : réalités et défis.

En analysant le rayonnement de Paris à l’échelle mondiale vous analyserez l’organisation spatiale de son aire urbaine et les défis qu’elle doit relever dans la mondialisation.

Les villes mondiales articulent les économies régionales, nationales et internationales à l’économie globale (P.KNOX, *Urban Social Geography : an introduction*, 1995), elles servent de hubs globaux dans la mondialisation. Saskia SASSEN (*The Global City: New York, London, Tokyo.* 1991, États Unis, New Jersey, Princeton: *Princeton University Press*.), sociologue néerlandaise, est la première à voir le rôle fondamental que les villes mondiales jouent dans le processus de mondialisation. Si la population de Paris (Moins de 3 millions d’habitants) reste très modeste au regard des autres villes mondiales (New York, 17 millions d’habitants, Tokyo, plus de 35 millions d’habitants !) son statut de ville mondiale est incontestable : c’est même une des villes « icônes » de la ville-mondiale. Mais dans la compétition féroce que se mènent les villes mondiales entre elles, rester une ville mondiale est un véritable défis. Nous verrons quels sont ces défis pour Paris ?

\* \* \*

Paris est une ville mondiale, c’est une réalité. Elle concentre les fonctions métropolitaines c’est-à-dire les fonctions liées, selon l’Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE) aux prestations intellectuelles, à la conception et à la recherche, au commerce interentreprises, à la gestion, à la culture et aux loisirs. C’est « le secteur quaternaire ». C’est donc un pôle de commandement et d’innovation. Elle joue un rôle directeur à l’échelle mondiale dans l’économie, la diplomatie et la culture. Elle abrite le siège de deux grandes organisations internationales que sont l’*United Nations for Educational, Scientific and Culture Organization* (UNESCO) et l’Organisation du Commerce et du Développement Économique (OCDE). Elle abrite également 25 des sièges sociaux des 500 plus grandes Firmes Transnationales (FTN) ce qui en fait le 2e pôle mondial pour les FTN derrière Pékin (En République Populaire de Chine, 30 sièges sociaux) et Tokyo (Au Japon, qui en regroupe 49) mais devant Londres (17) et New York (19). Elle est un des deux terminaux européens (Avec Londres) de la plus puissante bande passante du monde (Plus de 500 gigabits / seconde) et possède un réseau de fibre optique en cours de développement de 10,000 km (Plan « Paris Ville Numérique I », PARVI) et l’agglomération parisienne propose plus de 250 lieux de connexion gratuite au WiFi pour les particuliers et les commerçants. Elle est la ville mondiale qui accueille le plus d’Investissements Directs Étrangers (IDE) venus de plus en plus des États-Unis et des pays émergents (Essentiellement la Chine). Ce rayonnement mondial est porté par l’image de Paris et son patrimoine exceptionnel : la rénovation parisienne du Baron Haussmann (1860-1870) lui a donné un style et une harmonie qui font des paysages urbains de Paris des paysages immédiatement reconnaissables. Les sites touristiques sont parmi les plus fréquentés au monde (15 millions de touristes au Parc Disneyland Paris de Marne-la-Vallée, 8 millions au Musée du Louvre et 7 millions de touristes à la Tour Eiffel). Mais ce dynamisme s’explique aussi par la grande accessibilité de Paris : chaque jour 400 Train à Grande Vitesse (TGV) relient Paris à d’autres métropoles européennes par l’Eurostar (vers Londres *via* le tunnel sous la Manche) ou le Thalys (Vers Amsterdam et Rotterdam *via* Bruxelles). Chaque semaine 14,000 vols relient l’agglomération parisienne avec 600 villes réparties dans 130 pays. L’aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (CDG) est le 6é aéroport mondial pour le trafic passager (Le 5e pour le fret aérien) et le 2e aéroport européen, l’aéroport d’Orly (En banlieue Sud) est le 10e aéroport européen et celui du Bourget est le 1er aéroport européen pour les vols d’affaires. Elle exerce et concentre les fonctions de commandement à l’échelle nationale : capitale politique elle concentre les ministères, les assemblées représentatives (Sénat et Assemblée Nationale) et le Palais de l’Élysée (Présidence de la République). La Région Île-de-France rassemble 12 millions d’habitants (Soit 18% de la population française) mais réalise 30% du PIB de la France, regroupe 40% des effectifs de la recherche et la moitié des emplois industriels en France dépendent d’une entreprise dont le siège est en région parisienne. Elle abrite le siège des syndicats ouvriers et des partis politiques mais aussi celui des syndicats patronaux comme le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF). Elle joue donc bien son rôle de commutateur entre les échelles locales, nationales et internationales et l’espace global. Cela se traduit dans son organisation spatiale.

\* \* \*

Le deuxième partie de la composition consacrée à l’organisation spatiale de Paris, ville mondiale est constituée du schéma intitulé « Paris, ville mondiale : schéma d’organisation spatiale située dans l’Annexe I Copie 2/4.

\* \* \*

Si le poids et le rôle de Paris à l’échelle mondiale sont indéniables, la compétition entre les villes mondiales est sévère : New York (17 millions d’habitants et 1er pôles financier du monde), Tokyo (35 millions d’habitants, 1er pôle industriel et maritime mondial) sont d’anciennes concurrentes. Mais les villes géantes des pays émergents (Rio de Janeiro et Sao Paulo au Brésil, Bombay en Inde, Shanghai, Guangdong et Pékin en Chine) se développe à des vitesses stupéfiantes (Entre 2004 et 2012 un gratte ciel par jour s’est construit en moyenne à Shanghai qui compte aujourd’hui 22 millions d’habitants !). Or Paris et son agglomération doivent relever des défis sociaux et spatiaux majeurs. La spéculation immobilière a chassé les populations pauvres puis les classes moyennes vers des banlieues de plus en plus lointaines, au risque d’assécher la diversité sociale et générationnelle, atout créatif majeur de la ville. Paris ne compte plus que 5% d’ouvriers : le m² culmine à 7,500 € en moyenne. La hausse du prix de l’immobilier aura été en 2010 de 20% (Pour une inflation moyenne inférieure à 2.5% / an). La ville apparaît donc comme une mosaïque de contrastes sociaux (Les très riches et les très pauvres occupés à des fonctions d’entretien) et générationnels (Les personnes âgées isolées croisent sans les rencontrer des jeunes étudiants). La ségrégation dissociée s’accroît : les groupes sociaux et générationnels ont de moins en moins de contacts entre eux, habitent dans des quartiers de plus en plus homogènes et ne se côtoient même plus sur les lieux de travail de plus en plus ségrégés eux aussi. Or la diversité sociale, culturelle et générationnelle, génératrice des « contacts aléatoires » (rencontres imprévues mais possibles grâce à la densité exceptionnelle de la ville et qui donnent naissance entre acteurs complémentaires à des innovations culturelles ou techniques), si elle diminue, diminue aussi la capacité d’une ville à innover. Paris met en œuvre de grands projets (Dont le projet du « Grand Paris », 35 milliards d’€ sur 15 ans cofinancés par l’État, les collectivités territoriales et des entreprises privées dans le cadre des Plan de Partenariats Publics privés, PPP) pour répondre à ces deux défis sociaux et spatiaux. La « Société du Grand Paris » (Créée par la loi du 10 juin 2010) souhaite développer les clusters (Technopôles Publics-privés) autour de la capitale comme à Saclay (Cluster Sciences et techniques) ou dans le « Sud Parisien » (Biotechnologie et Santé). Il faut également améliorer l’accessibilité des banlieues Est entre elles (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis) et avec les autres banlieues (Sud et Ouest) par un double métro automatique, mettre Roissy à moins de 25 minutes de Châtelet-Les-Halles (Contre 45 aujourd’hui) et Orly à moins de 35 minutes sans changement de la Gare Saint-Lazare / Gare du Nord (sans changement) contre une heure aujourd’hui. Mais les intérêts de la Région Île-de-France sont souvent en contradiction avec ceux de la Municipalité parisienne : cette dernière aurait voulu des trajets rapides qui connectent les aéroports avec son centre d’affaire (VIIIe arrondissement, Quartier de la Défense) tandis que les collectivités territoriales veulent des dessertes lentes à usage local. Les gares de métro prévus initialement tous les 4 km seront placées toutes les 1,5 km pour le métro (et tous les 500 mètres pour le métro automatique !). Il faut éviter « l’effet tunnel » qui voit les riverains privés des aménagements dont ils subissent par ailleurs les nuisances. Ces politiques sont financés par tous les acteurs d l’aménagement des territoires comme l’État (Plan Campus) et les acteurs locaux publics ou privés. Mais la crise des dettes souveraines et la politique d’austérité et de rigueur budgétaire prive l’État de ses ressources et les réalisations, qui pèsent de plus en plus sur les entreprises, elles-mêmes malmenées, et les collectivités territoriales, déjà très endettées, risque de se faire attendre.

\* \* \*

Paris est un pôle de commandement et d’innovation technique et culturelle à l’échelle globale. Elle peine à concilier les impératifs du développement économique et les volets sociaux du développement durable. Mais dans la compétition mondiale que se livrent les très grandes métropoles de l’Archipel Métropolitain Mondial (AMM) Paris peine encore à mobiliser toutes les ressources pour rester un pôle attractif. Elle est de plus en plus une ville-musée et de moins en moins une ville-laboratoire. Le projet du « Grand Paris » doit théoriquement répondre à ces défis.